

Edition Janvier 2015 n°78

A Pas Contés

Le Journal du Mille-Pattes

Association des Randonneurs pédestres de Neuilly-Plaisance
Association Loi 1901—Agréée Jeunesse et Sport
Siège social: Mairie 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance
Tél: 01 43 00 32 33—courriel: millepattes.neuillyplaisance@gmail.com
Site internet: <http://www.mille-pattes-np.com/>



Les soixante-dix-sept présents à l'assemblée générale ont déjà pu recevoir mes vœux en direct à cette occasion : à la petite cinquantaine manquante, je présente mes souhaits de bonne année de randonnée pour 2015. 2015, une année encore marquée par des nouveautés, une semaine à Belle-Île pour 25 d'entre vous, un week-end dans les Ardennes où le Mille-Pattes n'avait pas encore mis les pieds et un séjour d'été dans le Pays Basque avec une patte de temps en temps en Espagne. Sans compter le Raid dans les Alpes du Sud dans le Dévoluy et un week-end en octobre qui se profile à l'horizon. Pour réaliser tous ces séjours, ainsi que nos randonnées hebdomadaires régulières, nous avons recruté trois nouveaux administrateurs que vous avez élus lors de l'AG. Nous espérons que 2015 sera aussi une année très réussie... avec une nombreuse participation !

BRUNO

Assemblée Générale du 10 janvier 2015

Une fois de plus, l'Assemblée Générale de notre association a remporté un vif succès. Sur les 127 membres inscrits pour l'année 2014/2015, 77 avaient répondu présents. D'entrée, Bruno Lamaurt, notre Président, accueille l'assemblée

en nous présentant ses vœux et ceux du Conseil d'Administration et fait quelques rappels en ce qui concerne le partenariat de



l'association avec l'école d'ostéopathie, la liquidation de la ligne vestimentaire badgée Mille-pattes, l'initiation à la randonnée animée par Jean-Jacques Truet auprès de classes de l'école du Centre.

Il enchaîne avec son rapport moral ; Michel Natrella, le vice-président nous présente son rapport d'activités et enfin Ghislaine Hennebelle, la trésorière nous détaille le rapport financier et le budget prévisionnel.

Après l'approbation de tous ces rapports, vient le moment de réélire ou d'élire les membres du bureau pour l'année à venir. Michel dont le mandat arrive à son terme, annonce son désir de se retirer du Conseil d'Administration. En ce qui concerne Martine Lamaurt, Alain Garrigues et Jean-Jacques Truet, ceux-ci sont reconduits dans leurs fonctions. Parmi les nouveaux entrants, se présentent Sylviane Migata, Denise Boyer et Alain Bossant, lesquels sont élus sans aucune opposition.

Bruno présente ensuite aux randonneurs le programme du premier semestre, en ce qui concerne les week-ends, les séjours de printemps et d'été ainsi que le raid.

M. Vallée, représentant M. Demuynck indisponible, nous présente les vœux de la municipalité et se félicite de voir le dynamisme et la bonne humeur qui règnent dans notre association.

C'est au tour des questions diverses qui sont posées au président, lesquelles trouvent les réponses qui conviennent, à savoir y-a-t-il de futures animatrices brevetées parmi l'assistance ?, la randonnée



programmée demain est-elle maintenue ?, les randonnées ne sont-elles pas plus courtes depuis quelques temps ?

Bruno nous propose ensuite un diaporama à partir des photos faites au cours des randonnées et des séjours qui se sont déroulés au long de l'année.

Enfin, l'heure de tirer les rois autour de la traditionnelle galette est arrivée et c'est ainsi que notre assemblée générale se termine.

Denise Boyer



LE BALISAGE

Edicté par la Charte officielle du balisage et de la signalisation datant de 2006 le balisage concerne plusieurs fédérations (Equitation, Cyclotourisme, Clubs Alpains Français, Montagne et de l'Escalade). Il a été élaboré sous l'égide de plusieurs organismes et ministères (Office national des Forêts, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Ministère du Tourisme, Ministère de l'Équipement). En Alsace et en Lorraine, le balisage réalisé par le Club Vosgien utilise des codes de taille et de forme différentes.

Pour la randonnée il existe trois types de balisage :



Grande Randonnée : balisés en "blanc et rouge", les GR® sont principalement des sentiers linéaires (ex. : le GR 20 qui traverse la Corse du nord au sud). Il en existe **343** dans toute la France

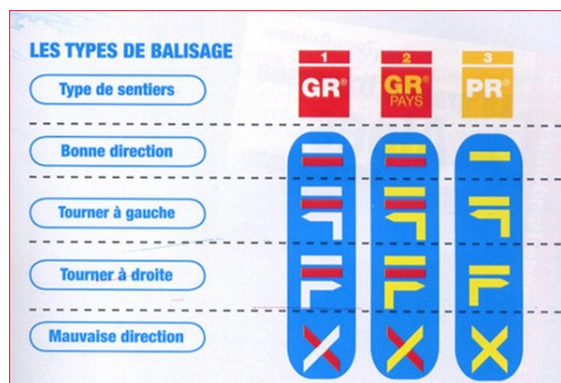


Grande Randonnée de Pays : au fil des années, un certain nombre de boucles, destinées à valoriser un territoire homogène par sa culture, son patrimoine, son économie, sont venues s'ajouter. On les appelle les GR de Pays®, et pour les différencier, on les balise en "jaune et rouge". (Exemple : la ceinture verte de l'Ile de France)



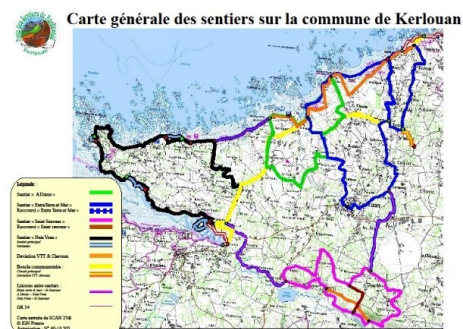
Promenade et Randonnée : les PR® proposent des itinéraires d'une durée inférieure à une journée de marche et maillent tout le territoire. La palette des PR® répond à tous les goûts et à tous les niveaux. Ces itinéraires sont le plus souvent balisés d'un trait jaune.

Sur le terrain, le jalonnement des sentiers consiste en marques de peinture sur les rochers, les arbres, les murs, les poteaux, parfois sur le sol. Leur fréquence est fonction du terrain.



Bien que le texte officiel précise qu'en Alsace, par exemple, le balisage utilise des codes de formes et tailles différentes, vous trouverez, en n'importe quelle partie du territoire, des balisages de couleur différente.

En effet, les PR, généralement repérés de couleur jaune, sont parfois balisés d'une autre teinte suivant leur durée ou pour différencier les parcours d'un même site. Dans l'exemple ci-contre, on peut donc en trouver des noirs, bleus, jaunes, violets, ...



Sans aller trop loin, dans la forêt de Fontainebleau, outre les balisages de GR, GRP et PR, on peut aussi rencontrer des marquages verts et blancs : ce balisage concerne les sentiers empruntés par le TMF, le Tour du Massif de Fontainebleau.

Michel Natrella

LE SEJOUR D'ÉTÉ EN VENDEE

Vous avez été nombreux à constater que la parution du magazine de notre association « A Pas Contés » avait subi un léger fléchissement durant l'année 2014, et Bruno vous en a fourni la raison.

Suite à son appel à candidature dans le numéro de décembre, l'idée m'est venue, qu'après tout, je pouvais participer, moi aussi, à la vie de l'association ; je me suis donc portée volontaire.

Il va sans dire que je serais obligée de faire appel à certains d'entre vous pour la rédaction des articles concernant des séjours ou week-end auxquels je ne participerais pas.

Pour commencer, le résumé du séjour d'été en Vendée n'ayant pas pu être publié, je vous invite à découvrir les grandes lignes du reportage que Bruno a rédigé et mis en ligne. **Denise**



Ainsi que de coutume, le Mille-Pattes de Neuilly-Plaisance a organisé son séjour d'été. Cette année, du 28 juin au 5 juillet, c'est la Vendée qui était à l'honneur et ce grâce à Jean-Jacques, le local de l'étape, qui avait concocté le programme des randonnées.

C'est ainsi que 29 « Mille-Pattes » se sont donnés rendez-vous au village Ternélia « Le Vent du Large » à Saint-Gilles Croix de Vie.



1^{er} jour (29 juin 2014) La Corniche Vendéenne

Le départ se fait depuis le gîte. Nous traversons le Jaunay, pour ensuite longer le port et la Vie, que nous franchissons afin d'atteindre l'église Sainte-Anne à Saint-Hilaire de Riez dotée d'un retable et de toiles représentant des scènes bibliques de Henry Simon.

Nous retrouvons le GR 8 dans la forêt dde Monts et arrive enfin l'heure du pique-nique au bord de la plage de Sion, face à la mer !

A partir de là, nous entamons le

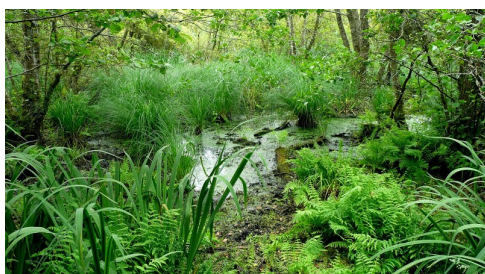


parcours de la corniche vendéenne. Nous découvrons en premier la formation des **Cinq Pineaux**, lieu légendaire ayant un lien avec le Diable. Après quelques criques, nous arrivons au Trou du Diable (encore lui !) puis au feu de Grosse-Terre où nous avons une belle vue sur la rade de la Vie, Saint-Gilles-Croix de Vie, et le rocher de Pilours.

Notre périple nous mène le long de la plage de Boisvinet puis à la Tour Joséphine qui marque l'entrée dans le port de Saint-Gilles. Nous continuons jusqu'à la vieille ville où il ne nous reste plus qu'à rejoindre notre lieu d'hébergement.

2^{ème} jour (30 juin) Les marais de la Vertonne

Randonnée agréable à moitié dans les bois et les marais. Nous partons de Sainte-Emilienne, dans la forêt d'Olonne. Nous passons à proximité d'un petit menhir qui vaut le détour. Après quelques kilomètres, nous arrivons dans les Bourbes de l'Allerie. Paysage de marais à la végétation luxuriante.



Puis nous longeons des canaux avec leur végétation spécifique marécageuse : guimauves, salicaires, etc.



La tentation n'a pas échappé à Margot qui en a profité pour faire un plongeon involontaire au grand dam de sa montre et de son appareil photo. Le beau temps étant revenu, elle a pu sécher.

Dans la réserve ornithologique du marais des loirs, nous admirons les ballets incessants des sternes et des échasses blanches. Nous apercevons également un héron qui traverse le ciel. Le lieu, à proximité de l'île d'Olonne, s'avère propice au pique-nique. Après notre rendez-vous avec un saunier, nous reprenons notre



chemin dans les marais, puis de la Burelière à la Salaire sur une route bordée d'habitations, enfin dans la forêt du départ.



3^{ème} jour (1^{er} juillet) le lac du Jaunay

Situé à une quinzaine de kilomètres de Saint-Gilles sur la commune de Landevieille, nous en ferons le tour.

Le sentier fait le tour du lac, ce qui s'avère être assez facile. Toutefois le balisage l'est moins, ce qui donne des poteaux bizarres à partir desquels la bonne direction n'est pas toujours évidente à trouver !

En amont du lac nous croisons des hérons, des aigrettes et sur le lac nous apercevons quelques grèbes. Après avoir franchi le Jaunay, nous remontons jusqu'à la Davière où nous empruntons un chemin ombragé à l'issue duquel nous retrouvons le bord du lac à la Baudrière. Une bonne montée après la roche-Guillaume nous permet de rejoindre le parking à l'aide de plusieurs passerelles.



4^{ème} jour (2 juillet) l'île d'Yeu

Le grand beau temps espéré était là. Après une traversée d'environ une heure sur une mer calme, nous arrivons tous en forme à Port Joinville. Nous partons le long du port par la plage de la Pulante puis celle de la Gournaise. Après les Petits Fradets, nous arrivons à la plage de la Planche à Puart avec son dolmen. Nous continuons jusqu'à la pointe du But où nous pique-niquons. Nous longeons une série de criques aux eaux turquoise. Une fois la pointe du Chatelet dépassée, la plage des Sabias avec au loin les ruines du Vieux Château s'offre à notre vue. Après la carrière, nous arrivons à l'anse de Port la Meule.



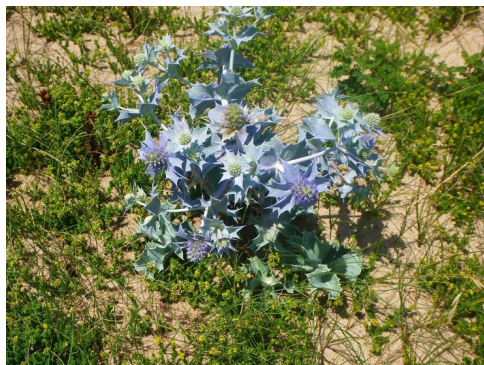
Certains iront jusqu'à la chapelle toute blanche.



Il ne reste plus qu'à traverser l'île, en bus pour certains, à pied pour les autres. Quatre kilomètres pour rejoindre Port Joinville et notre bateau.

5^{ème} jour (3 juillet) les dunes du Jaunay

Départ directement du Vent du Large en direction de Brétignolles. Au bout de 4 km, le chemin passe sur le Jaunay et se rapproche des dunes. On quitte le GR et on arrive à la Sauzaie vers midi. Baignade pour les uns, ombre pour déjeuner pour les autres. Nous repartons dans la dune, paysage semi désertique où l'on trouve quelques plantes : silènes coniques, pavots cornus, giroflées et surtout de très nombreux panicauts maritimes qui donnent



un reflet bleuté au paysage. Il y a aussi des touffes de queues de lièvres (lagurus) et de l'ail à tête ronde. Les quatre derniers kilomètres se font sur la plage. Nous rejoignons le remblai à Saint-Gilles.

6^{ème} et dernier jour (4 juillet) le passage du Gois

Nous partons vers l'île de Noirmoutier en voiture. Départ depuis l'ancien péage du pont de Noirmoutier en direction de la plage de la Grande Côte pour rejoindre le pont de Noirmoutier.

Nous suivons la côte est de l'île. Tantôt sur une digue, tantôt à côté, nous cheminons au milieu de cardères en fleurs. A la pointe de la Cassie, nous longeons deux grands étangs où nous apercevons une colonie de cygnes et de nombreux foulques.

Nous arrivons au passage du Gois à midi ; marée basse à 14 h 45. En attendant, nous pique-niquons sur la plage ou sur la digue. Certains vont même dans les marais. Nous sommes au niveau du polder Sébastopol, où nous apercevons des aigrettes, des échasses blanches et des avocettes élégantes.

C'est l'heure. Un véhicule de la DDE est le premier à passer, vite suivi par des pêcheurs. Pour nous 4 km et 45 mn de marche sur l'eau nous attendent. Nous arrivons sur la terre ferme où il



nous reste un petit parcours jusqu'au port du Bec par la route au lieu-dit « les trente salops ». ouf, nous sommes 29. Rencontre avec une vipère, la deuxième du séjour. Malgré la végétation qui a caché le chemin, nous arrivons sur la digue du port du Bec, là où c'était prévu !



Le séjour se termine donc sur une bonne note...

Merci à Jean-Jacques qui nous a préparé des randonnées variées pour cette semaine en Vendée.

Merci également aux 29 randonneurs qui ont toujours très bien suivi le rythme des randonnées et sont toujours restés groupés.

Bruno

Nos dernières sorties 2014

2 décembre : Autour de Neuilly.

20 participants pour Bruno malgré les premiers frimas.



7 décembre : La Rémarde à Saint Arnould.

22 mille-pattes pour Jeanne et la dernière sortie dominicale 2014.



12 décembre : De Nogent à Saint Maur.

13 courageux pour braver la bruine matinale de cette dernière randonnée 2014 préparée par Alain B.



Petit rappel : Le ralliement au point de départ de nos randonnées se fait généralement en covoiturage, si vous êtes passager, n'oubliez pas les chaussures de rechange, voire les guêtres pour les bas de pantalons, pour qu'en rentrant, les « chauffeurs » ne soient pas contraints de faire le ménage dans leur véhicule. Merci pour eux.